



Message de notre directeur	2
Actualité des activités de plaidoyer de l'AEC	2
Ouverture des inscriptions au Congrès annuel de l'AEC 2020 "Going On(line) - Connecting Communities in the Digital Age) !	4
L'assemblée citoyenne sur les relations de pouvoir dans l'enseignement musical supérieur (PRIhME) reçoit un financement Erasmus de 400 000 €.....	4
Projet SMS - lancement officiel du site internet	6
Ouverture des inscriptions au stage 2020 des pairs évaluateurs de MusiQuE - 16, 29 et 30 octobre 2020.....	6
Nouveaux programmes de Master élaborés et accrédités dans le cadre du projet DEMUSIS	7
Appel à évaluateur externe pour ECMA PRO : Évolution de carrière à l'international et engagement social dans le domaine de la musique de chambre - un Projet Europe Créative	8
Sommet de la Musique Ancienne - « Notre avenir est dans notre passé : la musique ancienne en contexte ».....	9
Académie IMZ en ligne pour les Conservatoires.....	10

Message de notre directeur

Chers amis et collègues !

Nous espérons que la nouvelle année universitaire a bien commencé - ou commencera bien pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas encore fait leur rentrée. Cette année est placée sous le double signe de défis sans précédents et de beaucoup d'incertitudes. Ces derniers mois nous ont beaucoup appris dans l'utilisation des médias numériques. Ils nous ont aussi appris la patience.

Le Congrès annuel de l'AEC 2020 approche. Les données essentielles du programme sont finalisées, les exigences techniques liées à la tenue d'un congrès en ligne sont réglées, et nous restons persuadés que nous pourrons aussi nous retrouver en présentiel, de manière certes très limitée. La décision finale n'est pas encore prise...d'ici là, patience !

Le bureau de l'AEC vous souhaite de belles réussites dans la réalisation des tâches qui vous attendent.

Stefan Gies, directeur de l'AEC

Actualité des activités de plaidoyer de l'AEC

Les événements de ces derniers mois n'ont pas épargné nos activités de lobbying et de plaidoyer. Dans l'ensemble, on note un ralentissement de nombreuses procédures, mais il serait injuste de tout imputer à la pandémie. La décision relative à la proposition de la Commission européenne sur le budget à long terme pour la période 2021-2027 - le « cadre financier pluriannuel » ou CFP - est encore en suspens. Par ailleurs, la plus grande incertitude subsiste quant à l'avenir des relations post-Brexit entre l'UE et le Royaume-Uni. Il semble de plus en plus probable que la plupart des établissements britanniques ne pourront plus participer aux activités Erasmus après le Brexit. À l'heure actuelle, seul le gouvernement écossais s'est clairement engagé à assumer la responsabilité financière d'un maintien dans le réseau Erasmus.

En ce qui concerne le CFP, la décision du sommet de l'UE en juillet prévoit une légère augmentation du budget alloué aux programmes Erasmus+ et Europe créative, par rapport à la proposition soumise par la Commission européenne en mai. Il n'est cependant plus question de doubler ces volets du budget par rapport au précédent CFP, alors qu'une majorité de parlementaires européens avaient longtemps fait campagne dans ce sens. Toutefois, la recherche est encore plus sévèrement touchée que la culture et l'enseignement supérieur, avec une réduction de 15% du budget Horizon Europe (par rapport à la proposition de la Commission). Il est particulièrement regrettable qu'une fois encore,

dans ces trois domaines, une politique de considérations stratégiques à long terme sur un développement européen durable soit la grande perdante face aux intérêts à court terme d'États membres individuels.

Nous partageons les craintes exprimées de plus en plus souvent au sein de la communauté AEC face aux pressions croissantes exercées en Europe sur la liberté de l'art, de la science et de la recherche, de l'enseignement et des études. En réponse à une [initiative de la Commission européenne pour développer un Plan d'action pour la démocratie européenne \(EDAP\)](#), l'AEC et 16 autres organismes du domaine des arts et de la culture, [ont publié conjointement à la mi-septembre une lettre ouverte](#) qui souligne l'importance fondamentale de la liberté d'expression artistique pour la constitution et le maintien de sociétés démocratiques libérales. Le texte de cette lettre ouverte se trouve [ici](#).

Outre la liberté d'expression artistique, la liberté de l'enseignement et de la recherche artistique et scientifique, ainsi que l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur font partie des libertés fondamentales dont la garantie illimitée est la pierre de touche d'une véritable démocratie. Au début du mois, nous avons reçu de Hongrie la nouvelle que tous les membres des organes autonomes de l'Académie de théâtre et de cinéma de Budapest avaient démissionné de leurs postes en réponse à la nomination d'un directeur proche du gouvernement de Viktor Orbán qui, de son propre aveu, s'est fixé pour objectif de rendre l'Académie « plus nationale » et « plus chrétienne ». À l'initiative de l'AEC, [un groupe d'associations responsables d'établissements d'enseignement supérieur artistique s'est exprimé d'une seule voix](#) pour soutenir le mouvement de protestation des étudiants contre les restrictions de leurs droits civiques.

Dernier point et non des moindres, rappelons qu'une des figures de proue du mouvement pour la liberté au Bélarus, Maria Kalesnikova, qui a courageusement résisté à une tentative d'expulsion du territoire et se trouve désormais en prison à Minsk, est une ancienne étudiante de deux établissements membres de l'AEC. Nous lui exprimons ici, ainsi qu'à ses collègues militants, notre soutien, notre solidarité et notre sympathie. Maria nous montre aussi de manière exemplaire ce que peut signifier pour un musicien le fait d'assumer sa responsabilité sociale.

Ouverture des inscriptions au Congrès annuel de l'AEC 2020 "Going On(line) - Connecting Communities in the Digital Age" !

Les inscriptions au Congrès annuel de l'AEC 2020 sont ouvertes. Sur le thème de la mise en ligne et en connexion des communautés à l'ère numérique - "Going On(line) - *Connecting Communities in the Digital Age*"- l'événement se déroulera pour la première fois **majoritairement en ligne** les 6 et 7 novembre. Il est organisé par l'[Université de musique et des arts de la scène de Vienne \(mdw\)](#) en collaboration avec le [Conservatorio di Musica "G. Verdi" di Milano](#), l'[Académie estonienne de musique et théâtre de Tallinn](#) et le Bureau de l'AEC. Les possibilités de participation en présentiel dans les trois sites indiqués ci-dessus seront notifiées aux inscrits d'ici le vendredi 23 octobre.

Toute l'information, les lettres d'invitation du président de l'AEC et du groupe de travail « Étudiant », le formulaire d'inscription, le détail des modalités de paiement et les documents relatifs aux élections et à l'Assemblée générale sont disponibles sur la [page internet de l'événement](#).

Pour les séances pré-Congrès, les informations et le formulaire d'inscription feront l'objet d'une publication spécifique début octobre.

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter la responsable « Événements et projets » de l'AEC, Sara Primiterra, à l'adresse events@aec-music.eu

L'assemblée citoyenne sur les relations de pouvoir dans l'enseignement musical supérieur (PRIhME) reçoit un financement Erasmus de 400 000 €

L'AEC a le plaisir d'annoncer que notre implication dans l'étude des relations de pouvoir au sein de l'enseignement musical supérieur a franchi un pas décisif avec l'attribution par le Programme Erasmus+ d'un financement de 400 000€.

Les dernières décennies ont mis en évidence que des inégalités dans les relations de pouvoir systémiques sont bien ancrées dans la plupart des établissements d'enseignement musical supérieur. Le problème avait été soulevé aux Congrès annuels de Graz et de Turin. Afin d'aborder ce problème systémique de manière rigoureuse, sûre et juste, un groupe de 10 conservatoires, piloté par la Royal Irish Academy of Music et avec l'AEC en qualité de responsable de projet, a fait une demande de financement Erasmus.

Le projet PRIhME suivra le modèle de l'assemblée citoyenne, basé sur les valeurs communes et l'engagement citoyen. Les 10 partenaires créeront des assemblées de parties prenantes, sur le modèle de formats similaires de démocratie participative en Irlande et aux Pays-Bas. Ces assemblées (8 au total) de 50 participants étudieront le problème des relations de

pouvoir dans les établissements d'EMS par le biais de forums en présentiel et en ligne, appuyés par des documents d'experts. Il en résultera une publication de documents d'orientation, de recommandations sectorielles et de ressources de formation. Les participants seront des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs d'EEMS ainsi que des professionnels des arts.

Responsable du projet PRIhME, l'AEC dispose d'outils de diffusion permettant de toucher les 300 conservatoires adhérents à l'association. Elle a aussi les moyens de s'assurer que tous ses membres puissent aborder ces thématiques et aient leur mot à dire au cours du projet.

Une première étape essentielle de PRIhME est de donner aux établissements d'EMS une vision exacte des traditions et normes que nous contribuons à perpétuer et qui continuent à créer des inégalités de pouvoir. Sur la base de cette analyse, (appuyée par des activités de sensibilisation et de formation sectorielles), le résultat visé à plus long terme est une plus grande diversité et une meilleure intégration sociale dans le secteur de l'EMS, ainsi qu'un renforcement de la confiance et du niveau de satisfaction des parties concernées. Le monde bénéficiera ainsi d'artistes interprètes créatifs et socialement engagés formés dans des communautés d'apprentissage saines et durables.

Organismes partenaires

- Royal Irish Academy of Music, Dublin, Irlande (demandeur)
- Association Européenne des Conservatoires (gestionnaire du projet)
- Popakademie Baden-Württemberg Mannheim, Allemagne
- Université de musique et des arts de la scène, Graz, Autriche
- Musikene San Sebastian, Espagne
- Saint Louis College of Music, Italie
- Académie de musique de Zagreb, Croatie
- Université nationale des arts de Kharkiv, Ukraine
- Académie de musique de Cracovie, Pologne
- Académie de musique de Malmö, Université de Lund, Suède

Projet SMS - lancement officiel du site internet

L'AEC a le plaisir d'annoncer le lancement du [site internet officiel du projet "Soutenir et renforcer la Musique dans la Société" \(SMS\)](#). Le site peut désormais diffuser plus largement les résultats du projet et toucher le public de la communauté AEC, des établissements d'enseignement musical supérieur en Europe et au-delà.

Sur le site, [chaque groupe de travail SMS](#) dispose d'un espace dédié afin de partager les résultats de ses activités : séries de vidéos, articles, publications, outils et autres sources d'inspiration.

La dernière phase du projet SMS commence en novembre 2020. Le site sera donc progressivement alimenté de contenus pertinents, résultats et conclusions au fil de l'année.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AU SITE INTERNET](#)

Nous tenons à remercier et féliciter ici tous les acteurs du projet, membres et présidents des groupes de travail pour leur engagement et leur travail exceptionnels. Nous souhaitons à tous de nouvelles et fructueuses collaborations !

Toute l'équipe SMS est ouverte aux commentaires et retours. Pour nous contacter, cliquez [ici](#).

Ouverture des inscriptions au stage 2020 des pairs évaluateurs de MusiQuE - 16, 29 et 30 octobre 2020

Souhaitez-vous devenir pair évaluateur de [MusiQuE - Music Quality Enhancement](#)? Faire le point sur votre expérience et votre pratique de pair évaluateur? Ou, plus généralement, vous intéressez-vous à l'[amélioration de la qualité et l'accréditation dans les conservatoires](#)? Cette formation est pour vous!

En raison de la pandémie de COVID-19, le stage 2020 se fera uniquement en ligne. MusiQuE en profite pour organiser une formation de 3 demi-journées réparties sur 2 semaines, permettant ainsi aux participants de traiter l'information reçue avant et pendant le stage, et de se préparer aux exercices pratiques de simulation de situations réelles.

La formation se déroulera en trois séances de trois heures consécutives, le vendredi 16 octobre, le jeudi 29 octobre et le vendredi 30 octobre.

Toutes les séances seront dispensées en anglais par des membres du Conseil et du Bureau de MusiQuE et par des évaluateurs chevronnés de MusiQuE.

Programme

Téléchargez ici le [programme du stage de formation des pairs évaluateurs de MusiQuE 2020.](#)

Inscription

Veuillez remplir le [formulaire d'inscription en ligne.](#)

La date limite d'inscription à la formation MusiQuE est fixée au dimanche 4 octobre 2020.

Frais d'inscription

Les frais de participation s'élèvent à 90,75 € (soit 75 € + 21% TVA).

Le stage est gratuit pour les cinq premiers étudiants inscrits.

Plus d'information sur la [page dédiée à la formation](#) ou auprès du bureau de MusiQuE à cette adresse info@musique-qe.eu

Nouveaux programmes de Master élaborés et accrédités dans le cadre du projet

DEMUSIS

Suite à une étude de besoins menée auprès de 842 étudiants et 215 enseignants de trois établissements universitaires nationaux dans le cadre du projet [DEMUSIS](#) ; à une [visite d'établissement et d'évaluation de la qualité à la faculté de musique de Belgrade](#) menée par MusiQuE, et à la publication d'un [rapport comparatif intégré](#) présentant une analyse des actuels programmes d'études nationaux et une comparaison avec des programmes européens similaires, ainsi qu'une définition des acquis de l'apprentissage et des compétences par rapport aux besoins des parties prenantes, **trois nouveaux programmes d'études ont été élaborés** dans les établissements d'EMS de Belgrade et de Novi Sad.

Le nouveau programme de Master, intitulé [Music Direction](#) (2 ans, 120 ECTS, 10 étudiants), développé à la Faculté de musique de l'Université des Arts de Belgrade, a ouvert l'[appel à candidature des étudiants](#) en Septembre et débutera en Octobre 2020. Il est dédié à la formation de professionnels qualifiés dans divers domaines créatifs et différents aspects de la production musicale. Ses objectifs sont conformes aux exigences des industries culturelles modernes dans le contexte national et international, et à la stratégie de développement de l'utilisation des technologies numériques.

Développé dans le même établissement, le deuxième programme, [Recherche appliquée en musique](#) (60 ECTS, 10 étudiants), adopté par les instances institutionnelles et soumis à l'agence nationale d'accréditation en Juillet 2020, est actuellement en attente d'accréditation nationale. Son but est de faire comprendre aux étudiants musiciens les rapports étroits entre les sciences de la musique, les technologies numériques, l'entrepreneuriat et l'engagement social dans le domaine musical, et de leur donner les

moyens de continuer à développer ces liens de manière créative aux niveaux théorique et pratique dans notre société transformée par le numérique.

Ces deux programmes sont ouverts à tout étudiant titulaire d'un Bachelor dans le domaine musical (composition, interprétation, et recherche).

Le troisième programme - *Music Production* - est en cours de d'élaboration à l'Académie des Arts de l'université de Novi Sad. Les premières inscriptions sont prévues pour la rentrée universitaire 2021/22.

Ces nouveaux Masters ont été élaborés sous la houlette active d'établissements universitaires européens et de différents acteurs au niveau national. Ils sont destinés à jouer un rôle important pour combler l'écart qui existe actuellement en Serbie entre les établissements d'enseignement musical supérieur et la société civile.

Appel à évaluateur externe pour ECMA PRO : Évolution de carrière à l'international et engagement social dans le domaine de la musique de chambre - un Projet Europe Créative

L'AEC recrute un évaluateur externe pour ECMA PRO: **Évolution de carrière à l'international et engagement social dans le domaine de la musique de chambre - un nouveau projet « Europe créative » (2020-2024)**.

Ce projet ECMA PRO est une coopération de quatre ans dans le domaine de l'enseignement musical supérieur. Il est cofinancé par le programme Europe Créative Erasmus+ de la Commission européenne et coordonné par l'Université de musique et des arts de la scène de Vienne.

Le projet fera l'objet d'une évaluation externe indépendante pour juger de son efficacité par rapport à ses objectifs. L'évaluateur procédera à une appréciation globale indépendante de la performance du projet (structure, gestion, activités, résultats), et présentera des recommandations pour sa continuation et sa viabilité. Il en fera ressortir les principaux enseignements et émettra des suggestions pour d'éventuelles mesures de suivi.

Le candidat devra posséder :

- Une excellente connaissance du système et de la culture de l'EMS européen
- Une expérience d'évaluation des projets financés par l'UE
- Une expérience universitaire pertinente

N'hésitez pas à transmettre cet appel à vos collègues, dans votre établissement et vos établissements partenaires.

Les candidats sont invités en envoyer leur CV accompagné d'une **lettre de motivation** avant le **31 octobre 2020** à paulinagut@aec-music.eu

Sommet de la Musique Ancienne - « Notre avenir est dans notre passé : la musique ancienne en contexte »

[REMA](#), le réseau européen de la musique ancienne, organise en collaboration avec l'[AEC](#), un sommet de la musique ancienne du **20 au 22 novembre**. L'événement se tiendra sous **format hybride au BOZAR (Bruxelles) et en ligne**. La séance et les concerts du vendredi 20 novembre auront lieu au BOZAR (nombre de sièges limité) mais vous pourrez également suivre l'événement en ligne de chez vous. Les jours suivants (21 & 22/11), le format sera **totalelement numérique**.

Sous le titre **Notre avenir est dans notre passé : la musique ancienne en contexte (Our Future Past: Early Music in Context)**, la conférence présentera une évaluation critique de la situation actuelle et des perspectives de la musique ancienne quant à l'interprétation, l'enseignement, la recherche, la facture instrumentale, la musicologie et la promotion de concerts. Outre les discours d'orientation, les tables rondes, les séances de questions-réponses et les forums parallèles sur un grand nombre de thématiques, sont également prévus des moments de réseautage numérique, des séances d'affichage sur des travaux de recherche novateurs, des prestations musicales publiques, et des concerts « showcase » aux formats innovants, présentés par de jeunes ensembles internationaux de Bozar. La Foire de la musique ancienne sera remplacée pendant le sommet par un cours en ligne spécifique à destinations des facteurs d'instruments et des éditeurs, avec des occasions de rencontrer clients et pairs. **Les séances consacrées à l'enseignement de la musique ancienne, organisées en coopération avec le groupe AEC dédié « Musique ancienne », se dérouleront en ligne le samedi 21 novembre** mais l'inscription et le paiement permettront aux adhérents à l'AEC de prendre part à toutes les séances et concerts.

Les inscriptions sont désormais ouvertes pour tous les événements en ligne et sur site (NB : les événements sur site ont lieu SEULEMENT le vendredi 20 novembre). Les représentants des établissements membres de l'AEC paient le « tarif normal » (50 €) comme indiqué sur la page internet dédiée. Toute personne supplémentaire issue des mêmes établissements paie 10 €. Les étudiants peuvent s'inscrire individuellement et s'acquitter des frais d'inscription sur cette même page mais il est également possible pour un établissement de réserver un certain nombre de places pour des étudiants, en contactant par écrit projects@rema-eemn.net.

Tout le détail du programme et des modalités d'inscription est disponible sur [la page internet de l'événement](#).

Académie IMZ en ligne pour les Conservatoires

Prévue le **3 décembre 2020** et entièrement en ligne, l'[Académie IMZ "Former le parfait interprète du futur en intégrant les techniques des médias dans l'enseignement musical"](#) analyse comment les conservatoires peuvent intégrer à leurs cursus la formation aux techniques des médias afin de préparer efficacement les étudiants aux difficultés et opportunités du monde numérique.

Suite au succès de la première édition (l'année dernière), de hauts responsables de conservatoires et de jeunes et remarquables musiciens examineront à nouveau, chacun de leur point de vue, la pertinence d'une formation aux techniques des médias dans l'enseignement musical supérieur et présenteront des exemples de bonnes pratiques. [Inscrivez-vous maintenant pour profiter des tarifs préférentiels de pré-inscription !](#)

Avec la crise du Covid-19, les artistes n'ont guère d'autres moyens pour se produire que les technologies numériques. Le secteur a connu une explosion de créativité en ligne, les initiatives personnelles étant souvent bien en avance sur les réponses institutionnelles. Il est évident que lorsque la situation reviendra « normale », plus rien ne sera comme avant et la formation des jeunes musiciens à la navigation et l'utilisation du numérique sera un primordiale.

Cette formation décrira donc les connaissances nécessaires pour que les conservatoires se positionnent et positionnent leurs étudiants dans le monde numérique. Elle les aidera aussi à définir leurs stratégies et cursus numériques dans l'intérêt de leurs étudiants. En outre, les experts étudieront le rôle potentiel de ces nouvelles compétences dans la formation du parfait musicien classique du futur.

Cette édition de l'Académie IMZ est soutenue par l'AEC - Association Européenne des Conservatoires et l'Université privée d'art et de musique de la ville de Vienne (MUK).

Plus d'information sur le [site internet de l'Académie IMZ](#).